



**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DES JOYEUX RANDONNEURS  
D'ISNEAUVILLE**

**VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 A 10 HEURES  
DANS LA GRANDE SALLE ANNEXE DU CENTRE  
SPORTIF DU CHEVAL ROUGE ROUTE DE  
NEUFCHATEL A ISNEAUVILLE**

Il est demandé aux adhérents de notre association d'être présents lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Chaque adhérent cotisant peut voter. Un absent peut donner procuration à un autre adhérent. (voir mandat en bas de la page).

## **ORDRE DU JOUR**

Il a été établi par le Bureau de l'Association

1. Rapport moral présenté par le Président.
2. Rapport d'activités présenté par le Responsable du planning des randonnées.
3. Rapport financier, budget prévisionnel et montant de la cotisation annuelle présenté par le Trésorier.
4. Validation de la liste d'attente des nouveaux adhérents non résidents à Isneauville (cf. article 8 du règlement intérieur des JRI)
5. Modification de l'article 3 du règlement intérieur des JRI « Reconnaissance des parcours ».
6. Modification de l'article 5 du règlement intérieur des JRI : « Certificat médical ».
7. La fiche individuelle de santé.
8. Démissions, renouvellements et élections des membres du bureau (Il est possible dès maintenant de présenter sa candidature).
9. Questions diverses.
10. Etablissement du programme de randonnée du 1er semestre 2018 présenté par le responsable du planning des randonnées.

.....Couper.....

Je soussigné(e).....adhérent(e) des Joyeux randonneurs  
d'Isneauville sera absent à l'Assemblée Générale et donne procuration

à l'adhérent(e) .....

pour tous les votes qui peuvent intervenir à l'Assemblée Générale du vendredi 13  
octobre 2017.

Date : le

signature

A remettre au mandataire qui le présentera au Bureau avant l'AG